



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 février 2010

Mise en ligne du « Moteur de la Recherche », premier portail Internet global pour faciliter les rencontres entre les entreprises et la recherche publique

www.lemoteurdelarecherche.fr

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé la mise en ligne jeudi 25 février d'un portail Internet pour faciliter les rencontres entre les entreprises et la recherche publique. Il permettra notamment aux entreprises de proposer des projets de recherche aux laboratoires publics, sous forme d'appels à projets ouverts.

Mis en place par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), à l'initiative de Valérie Pécresse, et en partenariat avec les principaux réseaux nationaux d'innovation (notamment OSEO, le réseau C.U.R.I.E, l'Association des Instituts Carnot, les Réseaux de Développement Technologiques et l'Association Bernard Grégory), www.lemoteurdelarecherche.fr est un site gratuit qui interroge et agrège toutes les bases de données publiques pour répondre aux questions que se posent les entreprises et les chercheurs qui souhaitent mener des projets de R&D partenariale.

Le site propose des réponses concrètes pour, par exemple, faire connaître un appel à projets, trouver une cartographie de tous les acteurs de la recherche publique sur un thème donné, s'informer sur les brevets et technologies issus de la recherche publique, ou encore recruter un docteur dans une discipline précise, et plus globalement trouver de l'aide et de l'accompagnement.

Valérie Pécresse a souligné qu'il s'agit, pour les entreprises, du premier service regroupant tous les moyens de faire connaître leurs projets à l'ensemble des laboratoires publics. Toutes les entreprises, sans distinction de taille ou d'activité, ont accès dans les mêmes conditions à ce site gratuit qui garantit une visibilité équivalente à tous les appels à projets qui y sont publiés.

La ministre a également précisé que, pour les laboratoires et les chercheurs, ce site est l'occasion de profiter de nouvelles opportunités de collaboration et de participer à davantage de projets de recherche partenariale, dans toutes les disciplines. Elle a souligné qu'une telle démarche collaborative contribuait notamment à la promotion du doctorat au sein des entreprises et à la mobilité des chercheurs.

La ministre a enfin souligné que ce site s'inscrit dans la volonté du Gouvernement d'encourager la recherche partenariale, en incitant les laboratoires publics de recherche et les entreprises à coopérer, afin que les découvertes des laboratoires publics se diffusent plus vite et plus largement dans le tissu économique, et se transforment en projets créateurs de valeurs et d'emplois. Par ailleurs, cet outil participe à l'indispensable simplification de notre système de recherche, et au décloisonnement entre les acteurs.

20 appels à projet proposés par 10 entreprises -Nestlé, Axa, LFB, Roche, Sanofi, HP, Gostai, Microsoft, Orange et Renault- sont déjà disponibles sur ce portail dès son ouverture.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche : 01 55 55 85 30